

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

Établissement français du sang

**Decision n° N 2020-44 du 6 novembre 2020 portant nomination
à l'Établissement français du sang**

NOR : SSAK2030539S

Le président,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 30 septembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement français
du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Lisette HAUSER est nommée directrice adjointe de l'établissement de transfusion sanguine
Île-de-France à compter du 1^{er} décembre 2020 et jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 6 novembre 2020.

Le président de l'Établissement français du sang,
FRANÇOIS TOUJAS